

# Les Hauts de Beyssan à Gargas 84400, LE PETIT MAS

Maison de vacances individuelle, capacité 2/3 personnes

Mme Véronique SANTI  
Les Moulinets Bas  
05600 REOTIER- France

## Demande de réservation /Engagement de location

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

N° de téléphone :

E.mail :

Mobile :

**CAPACITE DE LA MAISON : 2 personnes**

**Capacite maximale (entente préalable et tarif adapté) : 3 personnes tous âges confondus**

**DATES DE LA RESERVATION :**

Du  16h30 au  10 h00 Nombre adultes  Nombre enfants, bébé:

Montant de la location :  Euros

Attention, le logement ne doit sous aucun prétexte être occupé par un nombre supérieur à la capacité maximale autorisée sauf accord écrit et préalable du bailleur. Dans le cas contraire, le bailleur pourra refuser l'entrée dans les lieux ou réclamer un supplément de loyer.

**Taxe de séjour : 1.10 € /jour et /personne + 18 ans: \_\_\_\_\_**

**Option ménage fin de séjour : attention il ne s'agit pas du ménage de tout votre séjour, les lits devront être défaites, la vaisselle rangée et les poubelles vidées :**  40,00 € Tout dépassement sera facturé,

**Option fourniture de draps et serviettes de toilette : 15 € par personne . Nombre :**

Mme Véronique SANTI Les Moulinets bas 05600 REOTIER

Tél : 09 50 05 73 79 Port/Cell : 06 82 97 85 26

les-hauts-de-beyssan@outlook.fr

# Les Hauts de Beyssan à Gargas 84400, LE PETIT MAS

Maison de vacances individuelle, capacité 2/3 personnes

1 animal domestique 15 €  (indiquer le type d'animal)

**MONTANT TOTAL DE LA RESERVATION**

€uros

Somme versée ce jour à titre d'arrhes (30% du montant total) :  €uros

Par chèque  Par mandat postal  Virement bancaire  Espèces

Le solde, soit : sera versé 28 jours avant le début de la location par chèque ou virement (ou espèces à l'arrivée) donc au plus tard le :

## Conditions de location

Electricité à consommation au-delà de 30 KWS /semaine, relevé compteur arrivée et départ

Pour toute réservation le versement des arrhes est obligatoire. En cas d'annulation, elles ne sont pas remboursables,

Possibilité de prendre une assurance annulation proposée par exemple par le site AMIVAC

**Montant du dépôt de garantie ou caution, à remettre à votre arrivée : 350 €**

Le locataire devra rendre la location en parfait état de propreté, faute de quoi il sera retenu la somme minimale correspondant au montant de l'option ménage du logement concerné. En cas de frais de remise en état supérieurs, le locataire s'engage à parfaire la somme.

### OBLIGATIONS DU PRENEUR :

Prendre les lieux dans l'état où ils se trouveront le jour de l'entrée en jouissance, tels que décrits dans l'état descriptif ;

Ne les occuper que bourgeoisement, à titre de résidence provisoire et de plaisance, à l'exclusion de toute activité commerciale ou professionnelle, ne rien faire qui puisse nuire à la tranquillité du voisinage. Occuper les lieux personnellement, toute sous-location étant interdite, n'introduire aucun animal familier sans accord du bailleur, la possibilité de détention étant subordonnée au fait que l'animal ne cause aucun dégât, ni aucun trouble de jouissance dans le voisinage.

Laisser exécuter dans les lieux les travaux urgents nécessaires.

Les meubles et objets mobiliers ne doivent souffrir que de la dépréciation provenant de l'usage normal auquel ils sont destinés...

Ceux qui seront manquants ou détériorés devront être payés.

Le preneur s'interdit d'introduire dans les lieux d'autres meubles ou appareils de chauffage.

---

Mme Véronique SANTI Les Moulinets bas 05600 REOTIER

Tél : 09 50 05 73 79 Port/Cell : 06 82 97 85 26

les-hauts-de-beyssan@outlook.fr

# Les Hauts de Beyssan à Gargas 84400, LE PETIT MAS

Maison de vacances individuelle, capacité 2/3 personnes

Il sera retenu le cas échéant la valeur des objets cassés ou fêlés - le prix du lavage ou nettoyage des tapis, couvertures, matelas, literie, etc... qui auraient été tâchés.

Ne faire aucune modification ni changement dans la disposition des meubles et des lieux.

Entretien des lieux loués et les rendre en parfait état de propreté en fin de jouissance.

**INVENTAIRE :** il vous est demandé à votre arrivée de bien vouloir vérifier l'inventaire, tout problème devra être signalée dans les 24 h.

## **DEPOT DE GARANTIE :**

Le dépôt de garantie est versé pour répondre des dégâts qui pourraient être causés aux objets mobiliers ou autres garnissant les lieux loués. Ce dépôt sera restitué au plus tard dans les trente jours suivant le départ du locataire, après vérification de l'inventaire et de l'état des lieux. Sur ce dépôt, sera retenu le montant des objets remplacés, les frais éventuels de remise en état et de ménage complémentaire. Si ce dépôt s'avère insuffisant, le locataire s'engage à parfaire la somme.

## **ASSURANCE :**

Le locataire doit être assuré à une compagnie d'assurance notoirement connue contre les risques de vol, incendie et dégâts des eaux, tant pour ses risques locatifs que pour le mobilier donné en location, ainsi que pour les recours voisins, et en justifier à première réquisition du bailleur.

En conséquence, ce dernier décline toute responsabilité pour le recours que sa compagnie d'assurance pourrait exercer contre le locataire en cas de sinistre.

## **ORGANISATION DE L'ARRIVEE :**

L'heure d'arrivée est fixée à 16 h30 le premier jour de la location sauf accords particuliers

La remise des clés se fera sur les lieux de la location par la propriétaire elle-même ou son représentant.

Le locataire devra confirmer à l'avance le jour, ainsi que l'heure approximative de son arrivée.

En cas d'absence du locataire (non signalée par lui) pour la prise de possession à la date fixée, le bailleur serait en droit de relouer immédiatement les locaux, objets des présentes.

En tout état de cause les sommes versées resteront acquises par le bailleur à titre d'indemnité.

## **ORGANISATION Du DEPART :**

Le départ est fixé contractuellement à 10 h le dernier jour de la location, sauf accords particuliers.

DESCRIPTIF MAISON DE VACANCES 2/3 PERSONNES Le Petit Mas des Hauts de Beyssan à GARGAS 84400
---

**ADRESSE POSTALE :** Les Hauts de Beyssan, Le Petit Mas, 140 chemin du Mistral 84 400 Gargas

Surface de la maison : 50 m<sup>2</sup> environ

Mme Véronique SANTI Les Moulinets bas 05600 REOTIER

Tél : 09 50 05 73 79 Port/Cell : 06 82 97 85 26

les-hauts-de-beyssan@outlook.fr

# Les Hauts de Beyssan à Gargas 84400, LE PETIT MAS

Maison de vacances individuelle, capacité 2/3 personnes

Surface privative du terrain : 500m<sup>2</sup> env arboré. Muret pierre sèche. Possibilité de garer 2 voitures.

Piscine privée : 6,7 X 2,90 m. Profondeur : 1,50 m sécurisée par alarme.

## REZ DE CHAUSSEE :

Une PIECE PRINCIPALE avec coin-cuisine et coin-salon (1 lit-canapé 90X190), 2 fenêtres, porte d'entrée demi-vitrée.

Un joli coin cuisine provençale avec 1 table bois peint et ses 3 chaises métal.

Equipement : lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur- congélateur, TV connectée écran plat 65 cm avec récepteur satellite et chaînes étrangères, four à micro-ondes /chaleur tournante, plaque de cuisson induction 2 foyers, grille-pain, cafetière, bouilloire, adaptateur universel. Aspirateur. . WIFI .VUE

Escalier pour monter à l'étage : 1 grande chambre avec un lit double, 2 tables de chevet en bois peint et leur lampe de chevet, 1 chaise et table de toilette dessus marbre, 1 petite armoire, 1 fenêtre, 1 œil de bœuf. 1 salle d'eau avec 1 WC, radiateur sèche-serviettes, sèche-cheveux, 1 fenêtre oscillo-battante, douche à l'italienne et 1 vasque avec grand et joli miroir. VUE

Le présent document doit me parvenir complété, **EN 2 EXEMPLAIRES**, signés et datés, précédés de la mention ' lu et approuvé', accompagné du chèque (ou mandat ou virement) de réservation.

Il vous sera retourné, par retour de courrier, un exemplaire valant confirmation de votre réservation, daté et signé par mes soins.

**LE BAILLEUR,**

Mme Véronique SANTI

**LE LOCATAIRE,**

Mme ou Mr :